



Le Bulletin Syndical

SNUipp-FSU 15

Dispensé de timbrage

Aurillac CC



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR



Numéro 72 juin supplément n°1

prix : 0,5 €

abonnement : 4 €

DÉPOSÉ LE 27/06/2011

Edito

Nous y sommes. Dernière semaine, dernières heures pour finir de tout ranger, d'enlever les affichages et de fermer les placards pour des congés bien mérités !

Nous avons une pensée pour les collègues qui passent leur dernières minutes à l'école, après y avoir passé leur vie. Nous leur souhaitons bonne continuation sans oublier de leur garantir que la porte du SNUipp-FSU leur sera toujours ouverte. L'activité militante ne saurait connaître un âge légal de départ ou une décote...

Place donc aux vacances, au repos et aux pérégrinations estivales !

Car la rentrée s'annonce chaude ! Les suppressions de postes devraient à nouveau avoisiner les 16 000 dans l'Éducation Nationale. Le démantèlement suit son cours. Malgré des aveux en demi-teinte de Luc CHATEL sur les 1500 classes fermées à la rentrée et le moratoire annoncé par Sarkozy, attendons nous à revoir fermer des postes RASED, de remplaçants, etc. On connaît la rengaine !

C'est pourquoi il faut partir le cœur léger mais rageur. Il faudra être prêt dès la rentrée et continuer à se battre pour la sauvegarde de l'école. Le SNUipp-FSU n'a rien lâché. Dans toute la France il a maintenu la pression sur l'administration à travers la manifestation nationale du 18 mai, et localement des adresses aux Recteurs et Inspecteurs d'Académie. Partout les parents d'élèves continuent la mobilisation (nuit des écoles le 20 mai). Le dernier congrès de la FCPE nous conforte dans cette idée. Seule une mobilisation globale et déterminée pourra nous ouvrir les portes d'un renouveau. C'est dans cette configuration que les organisations syndicales FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Éducation appelle à la grève lors de la journée nationale d'action le 27 septembre prochain, pour l'arrêt des suppressions d'emplois, une autre logique pour le prochain budget et une transformation démocratique du système éducatif afin d'assurer la réussite de tous les élèves.

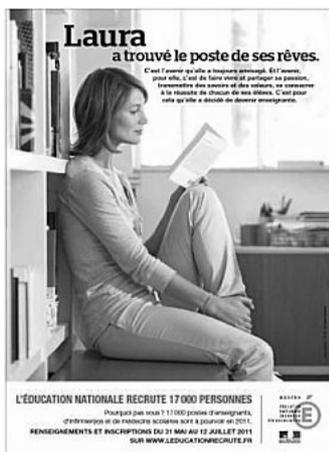
Emeric BURNOUF Co-Secrétaire Départemental du SNUipp-FSU 15

PAGE 1 Edito

PAGE 2 Lettre au recteur / Direction d'école - EVS

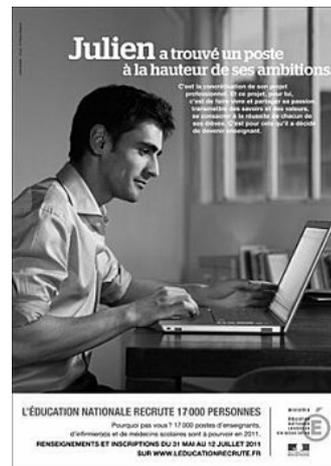
PAGE 3 Consigne LPC /CR audience à l'IA

PAGE 4 CR Conseil Départemental de Formation / Grève du 27 septembre



Campagne de recrutement des enseignants Le ministre nous prend-il pour des C.. ?

Un nouvel affront, un de plus ! Quelque peu surpris de voir qu'il avait une nouvelle fois échaudé les enseignants, les parents et les élus, le ministre de l'Éducation Nationale a cru bon de répondre à nos revendications par une superbe campagne de communication. Que fait un ministre néo-libéral lorsque le service public flambe ? Il admet l'ineptie du dogme qu'il applique et il tente de rétablir le bon fonctionnement de son administration ? Non bien sûr. Il dépense 1.3 millions d'euros tout droit pompés dans la dette publique pour redorer un peu son blason en faisant croire que le métier n'attire plus. Inutile de préciser qu'il n'a pas cherché à se demander si sa nouvelle formation convenait, ou si des milliers d'étudiants se décourageaient avant de commencer 5 années d'études pour finir chômeur, ou précaire remplaçant. Nous ne dirons rien de plus sur le choix des communicants à représenter la profession sous des contours bouffis de misogynie et de caricature. Non, ça nous ne le dirons pas. En revanche, nous avons pris soin de nous adresser, sur le ton de l'ironie, au Recteur pour le remercier par avance de prendre en compte les problématiques du département avec cette nouvelle dotation de 17000 postes. A lire ci-dessous.



Monsieur le Recteur,

Vous n'êtes pas sans savoir que le département du Cantal va aborder la rentrée à venir avec 15 postes en moins. Plusieurs écoles se sont vues supprimer une classe et une école à 2 classes a été fermée à l'issue du CDEN du 21 avril dernier. Monsieur l'Inspecteur d'Académie a également fermé 5 postes de remplaçants alors que plus de 200 demi-journées n'ont pas été remplacées cet hiver.

Quelques semaines plus tard, nous apprenions, par voie médiatique, que notre employeur s'apprêtait à recruter 17000 nouveaux collègues. Candides et confiants dans le sérieux de nos élites gouvernementales, nous ne suspectons aucune « opération de communication ». D'ailleurs, la grande majorité des lecteurs et auditeurs français l'ont compris comme tel : l'Education Nationale recrute!

*Nous adopterons cette attitude peu critique et confiante dans la suite de ce courrier.
3000 recrutements (1er degré) / 100 départements = 30 postes par département en moyenne.
Quelle aubaine! De quoi satisfaire toutes les demandes d'ouverture, revenir sur les fermetures tout en ayant encore une marge de 5 postes!*

Tout naturellement, nous nous satisfaisons déjà de vous voir appliquer avec les services de l'Inspection Académique cette annonce dans notre département. A ce titre, nous vous faisons part de toute notre gratitude et de notre reconnaissance.

Syndicalement.

Les Co-Secrétaires départementaux du SNUipp-FSU 15
Julien BARBET et Emeric BURNOUF

« Tout est bien, tout va bien, tout va pour le mieux qu'il soit possible » (Candide, Voltaire)



Aide à la direction d'école : agissez, Mr Chatel !

Le SNUipp vient de s'adresser au ministre de l'Éducation Nationale pour lui demander que s'ouvrent enfin des discussions sur la direction d'école. **Il demande qu'une aide administrative pérenne, sur des emplois statutaires, soit mise en place et que des mesures d'urgence soient prises pour la rentrée prochaine.** On se souvient de l'émoi suscité par la disparition brutale, en septembre dernier, des EVS en charge de l'aide administrative à la direction. Le SNUipp était intervenu à plusieurs reprises auprès du ministre et avait engagé une campagne de protestation relayée par plusieurs milliers de directrices et directeurs d'écoles. On se souvient aussi des annonces de Nicolas Sarkozy qui entendait en avril débloquer 16 millions d'euros pour permettre 4500 recrutements. On pouvait donc envisager une amélioration des conditions d'exercice d'une direction d'école qui s'alourdissent et se complexifient un peu plus chaque année. Manifestement il n'en est rien et aujourd'hui, la coupe est pleine.

Ouverture de discussions et mesures d'urgence

« A l'évidence, ni les 20 millions d'euros transférés au budget 2011, ni les 16 millions débloqués par Nicolas Sarkozy concernant les contrats aidés ne permettront le retour dans toutes les écoles de l'assistance administrative perdue. » constate le SNUipp dans une lettre adressée hier à Luc Chatel. Cette situation nuit au bon fonctionnement des écoles. « Elle illustre aussi que l'aide administrative ne peut se satisfaire de contrats précaires tel que le protocole de 2006 sur la direction l'avait institué. » souligne le syndicat et c'est donc bien d'emploi pérennes et statutaires dont l'aide administrative à la direction a besoin. Il est grand temps que s'ouvrent enfin des discussions sur l'ensemble de ce dossier et, dans l'immédiat, le SNUipp réclame des mesures d'urgence pour la rentrée. Il s'adresse par ailleurs aux autres organisations syndicales pour lancer une action d'ampleur sur le sujet en septembre.

Le SNUipp défend aussi le mandat de l'allongement du temps de décharge pour les directeurs quelle que soit la taille des écoles. Pour le SNUipp, la direction des écoles ne doit être assurée que par des personnels enseignants dont les missions doivent être remises à plat et le rôle du Conseil des Maîtres renforcé.

**A lire sur <http://15.snuipp.fr>
la lettre à Luc CHATEL,
le communiqué de presse et le dossier sur la direction d'école**



Le SNUipp-FSU appelle les équipes enseignantes à ne pas remplir ce Livret Personnel de Compétences et demande au ministère l'ouverture de discussions pour des outils d'évaluation et d'informations aux familles utiles à la réussite des élèves.

**LIVRET
PERSONNEL
DE COMPÉTENCES**

Le SNUipp 15 a activement contribué à cette prise de position claire lors du dernier conseil national du SNUipp réuni à Paris le 17 mai dernier.

Compte tenu :

- que ce document, imposé « d'en haut » sans concertation amène une surcharge de travail insupportable en fin d'année,
- que la nouvelle procédure de constitution des dossiers 6ème nie totalement les documents élaborés par les enseignants,
- que ce livret, qui sera informatisé à la rentrée prochaine, pose de nombreux problèmes sur le plan éthique et professionnel (incohérences avec les programmes, intérêt pédagogique de certains items contestable, ambiguïté sur la notion de compétences, validation impossible de certaines compétences, remise en cause de la dimension réflexive de notre métier,...).

Vous suivez la consigne: tenez-nous informés!

A retrouver sur <http://15.snuipp.fr>

- la lettre ouverte au ministre
- le communiqué de presse commun SNUipp, SNES, SNEP
- un modèle de lettre aux parents
- un modèle de motion du conseil des maîtres à renvoyer à l'IA et au SNUipp-FSU 15 pour information

Réouverture de l'école de Ferrières Saint Mary - Compte rendu de l'audience avec l'Inspecteur d'Académie Mercredi 8 juin 2011

Suite à l'annonce faite la semaine dernière de la réouverture de l'école de Ferrières Saint Mary, le SNUipp-FSU 15 avait sollicité une audience auprès de Monsieur l'Inspecteur d'Académie afin de mettre en lumière certains points qui nous interrogeaient et au-delà, qui pouvaient interroger la communauté éducative toute entière en terme de gestion de la carte scolaire.

L'Inspecteur d'Académie a donc répondu point par point aux questions que nous lui avons posées.

- **Qu'en est-il exactement ?**
- **Quels éléments nouveaux conduisent à cette « non fermeture » ou « réouverture » ?**

L'Inspecteur d'Académie a rappelé le contexte général. La mesure de carte scolaire dont avait fait l'objet l'école de Ferrières avait suscité beaucoup d'émoi et une mobilisation générale de la part des élus, toutes tendances confondues, et y compris des parlementaires. Cependant sa situation demeure « interrogée » depuis maintenant plusieurs années. L'administration, comme avec les maires d'autres secteurs, avait souhaité engager la réflexion vers un aménagement du service scolaire notamment avec la création d'un regroupement pédagogique intercommunal concentré.

La mobilisation a donc conduit à une réunion avec le Recteur d'Académie, en présence de l'AMF et du maire de Ferrières Saint Mary. Cette réunion a abouti à un moratoire d'un an garantissant le maintien provisoire de l'école pour la rentrée. Le caractère symbolique de cette fermeture a sans doute penché dans la balance. L'histoire ne nous dit pas quels étaient les représentants de l'AMF, ni si le Recteur a pris cette décision seul ou si la décision venait du ministère. Néanmoins, si ce retour en arrière nous paraît positif, ce n'est malheureusement que reculer pour mieux sauter, car le cas de l'école de Ferrières sera repoussé l'an prochain. Le projet budgétaire 2012 ne s'annonçant pas sous les meilleurs auspices, loin s'en faut.

- **Est-ce la seule école faisant l'objet d'un réexamen a posteriori ?**

Oui.

- **Quel est l'impact sur le volant des 15 postes à rendre et sur la marge de manoeuvre restante ? Le Recteur a-t-il attribué un poste supplémentaire au Cantal ?**

Il n'y aura pas de dotation supplémentaire pour le département. La situation est critique dans toute l'Académie. De ce fait, la rentrée sera abordée avec une marge de 0.25 au lieu des 1.25 prévus. Il faudra donc tablez sur les postes non pourvus en septembre pour pallier l'urgence.

- **Quelles seront les conditions d'accueil des élèves à l'école de Ferrières Saint Mary à la rentrée(notamment pour les petits) ?**

Elles devraient rester en l'état. Cependant l'Inspecteur d'Académie rappelle qu'il a de nouveau engagé le maire à la réflexion tant sur l'accueil des petits que sur la discussion avec les autres municipalités aux alentours pour pérenniser la situation de l'école.

En conclusion, la problématique du maintien du tissu scolaire et plus largement du service public d'éducation est la résultante d'une politique chronique de destruction du service public opérée depuis de trop nombreuses années maintenant. Le SNUipp-FSU bataille sans cesse et continuera d'œuvrer à la défense de nos biens communs, les services publics.

Dans ce contexte, la mobilisation l'a emporté sur la résignation. La large participation des collègues a permis une certaine prise de conscience de la part des parents et des élus de la gravité de la situation. Celle-ci a abouti au maintien de l'école de Ferrières.

La rentrée s'annonce difficile encore une fois et nous devons collectivement faire preuve de la même détermination. Dans le contexte actuel, la solution demeure dans la lutte et dans le refus de cette politique de restriction qui nous étouffe tous.

Julien BARBET et Emeric BURNOUF



Compte rendu du Conseil Départemental de Formation du 15 juin 2011

Mercredi 15 juin 2011 s'est tenu le Conseil Départemental de Formation. Après avoir établi le bilan de la formation initiale des PES et de la formation continue pour l'année 2010-2011, l'IA a dévoilé son projet de formation pour l'année scolaire prochaine.

C'est l'IA qui le dit!

Concernant la formation initiale:

Les stagiaires se sont déclarés « satisfaits de cette formation, ils ont eu des réponses à des questions mais pas à leurs questions (???) , ils ont été formés de manière universelle pour accéder à tous types de postes. »

Concernant le plan de formation continue 2011-2012:

« Cette offre est adaptée aux besoins des enseignants tout en répondant aux demandes de l'institution. »

Concernant la participation des enseignants aux animations pédagogiques: *« Il s'agit de temps de formation obligatoire dans l'esprit mais sans frais de déplacement ».*

Un point sur la formation initiale

Selon l'administration, l'accompagnement des 20 stagiaires tout au long de l'année a été très satisfaisant. Ils ont effectué 2/3 de leur temps de formation en responsabilité et 12 semaines de regroupement réparties à part égale entre l'IUFM et l'EN. L'organisation de la prochaine année scolaire des PES ne tient aucun compte des difficultés pointées tout au long de l'année transitoire. Le SNUipp met en garde contre une nouvelle dégradation des conditions d'entrée dans le métier.

L'effectif très réduit de stagiaires (8) pour l'année 2011-2012 permettra à chacun d'avoir une classe en responsabilité à l'année. La pratique accompagnée indiquée comme très positive par les stagiaires disparaît. Ils n'en auraient plus besoin puisqu'ils sont tous supposés avoir effectué 15 jours de pratique accompagnée au cours de leur M2 !!! Des réponses à leurs problématiques de classe et de formation sur l'avenir vont leur être proposées tout au long de l'année lors des regroupements à l'IUFM et par leurs tuteurs. Il s'agit de coller au plus près à leurs attentes.

Depuis plusieurs mois, nous faisons des propositions pour une formation initiale qui tienne compte des exigences d'une entrée dans un métier complexe sans en connaître les ressorts et les leviers essentiels. **Dans l'immédiat, nous demandons solennellement au ministre qu'aucun stagiaire ne commence seul à la rentrée dans une classe et que tous bénéficient concrètement d'une pratique accompagnée durant le premier mois d'exercice.**

Un point sur la formation continue

En guise de projet de formation continue, nous avons eu cette année deux propositions de stage dont un a dû être annulé faute de moyens de remplacement. Les autres formations concernaient des publics désignés (projets fédérateurs, directeurs et T1). L'administration reste cependant « relativement satisfaite » et est confortée dans l'idée de tenir cette ligne. Le projet de formation 2011-2012 est donc identique à celui de l'an passé : quasi vide.

Stages à publics désignés : directeurs, T1, nouveau titulaire dans l'ASH (retour d'une formation qui avait disparu), habilitation en anglais, projets fédérateurs (deux jours dont un mercredi).

Stages avec candidatures individuelles : scolarisation des nouveaux arrivants (2 jours) et culture scientifique cycle 2 - 3. Nouveauté: 2 semaines à la fin du mois de juin sont également proposées pour permettre à des enseignants titulaires

qui souhaiteraient passer le master 2 « Métiers de l'Enseignement » d'être accompagnés par l'IUFM. Le fait d'être enseignant titulaire valide le master 1. Le master 2 serait proposé sur 2 ou 3 ans de formation : 3 modules de 3 semaines chacun (2 semaines sur le temps scolaire et 1 semaine pendant les vacances de février) + 20 heures de travail à distance. Une réunion concernant cette formation sera proposée à l'IUFM le 29 juin.

Un point sur les animations pédagogiques

Un cadrage départemental répartit les 18 heures d'animations pédagogiques en 3 parts égales : 6 heures de réunions institutionnelles sur la construction progressive de l'école du socle commun, 6 heures d'approche disciplinaire dans le cadre de la mise en place du socle à partir de propositions de chaque circonscription, 6 heures au choix avec intégration de partenaires (MGEN, CASDEN).

Les moyens de la formation continue ne cessent de diminuer alors que les besoins des enseignants n'ont jamais été aussi importants. La situation s'aggrave avec la mise en oeuvre de la masterisation qui n'est pas sans affecter le nombre et la durée des stages. De plus en plus, les animations pédagogiques se substituent quasi exclusivement à la formation continue. Elles sont, le plus souvent, non défrayées. **Nous rappelons, que dans ce cas vous n'êtes pas tenus d'y assister. Tant que les chaises seront garnies lors de ces animations pédagogiques, l'administration continuera d'être confortée dans l'idée que celles-ci peuvent remplacer la formation continue.** On peut s'interroger aussi sur le contenu de la formation proposée. La formation continue des enseignants ne doit pas se résumer à l'accompagnement de la mise en place des réformes ministérielles mais elle doit avant tout répondre aux besoins de formation exprimés par les collègues et les équipes, tout en s'appuyant sur un accompagnement et un échange de pratiques. Afin que la formation continue puisse s'effectuer sur le temps de travail, des postes de brigade formation continue sont indispensables pour assurer le remplacement des enseignants en stage.

Vos représentants, Nathalie MONCANIS et Guillaume LAILLER

Le SNUipp-FSU 15 réitère cette consigne simple : pas de frais de déplacement = pas de déplacement. Si vous n'êtes pas convoqué et couvert par un ordre de mission, rien ne vous oblige à assister aux animations pédagogiques, .

Une consigne claire, nette et qui ne coûte rien.

Appliquons tous la consigne et donnons nous les moyens de regagner une véritable formation initiale et continue.

On ne se laisse pas faire !



Pour la défense de l'école

Tous en grève et dans la rue !!!

*j'enseigne
tu enseignes
il enseigne
nous enseignons
vous enseignez
ils détruisent*



L'École c'est l'avenir !

mardi 27 septembre

